

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 12 mars 2018 à 20H sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, GUEULLET, RONCERET, DENIS, CHERION mesdames DORIAT, EDELIN, FAVIER, AGUINET, DUPOUX, CHAPUT

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER (pouvoir M JULIEN) Messieurs JUAN (pouvoir M CHERION), VOLAT.

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

1) **Compte Administratif 2017 de la commune**

Les élus votent à l'unanimité le compte administratif de la commune 2017. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 799 873.81 € et les recettes à 1 003 443.85 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 008 850.65 € et les recettes à 1 150 640.53 €. L'excédent de fonctionnement cumulé se situe à 203 570.04 €, L'excédent en investissement de 141 789.88 €, le besoin de financement des investissements se situe à 4 210.12 €, le résultat reporté en fonctionnement pour 2018 sera de 199 359.92 €.

Au niveau du fonctionnement les dépenses sont en baisses de 5% par rapport à 2016. La commune a vu ses charges générales légèrement augmentées (+ 9 000 €), c'est lié principalement à la réalisation d'une assurance dommage-ouvrage de près de 12 000 € concernant la réalisation du futur bâtiment périscolaire mais aussi à l'entretien des bâtiments (électricité, plomberie, etc...), charge passée de l'investissement au fonctionnement (+ 7 000 €). Les charges de personnel sont en baisse ; c'est dû à La structure multi-accueil qui est devenue communautaire au 1^{er} septembre 2016 ce qui engendre une baisse des dépenses (charges et salaires 75 000 €) mais aussi des recettes (prestation des familles et de la CAF soit environ 110 000 €) sur l'année 2017. Les dotations ont encore baissé de 46 000 €, ce qui fait une baisse totale de 12% des recettes de fonctionnement.

Au niveau des investissements, les travaux d'aménagement de Bourg se sont poursuivis avec l'achèvement de la tranche 2 (abords de l'église) et réalisation de la tranche 3 (abords de la mairie) pour près de 165 000 € TTC. La réalisation du nouveau bâtiment périscolaire (cantine et accueil de loisirs) a constitué le gros de l'investissement 2017 avec 554 000 € de dépenses TTC (Pour rappel budget de 880 000 € HT dont 75 % de subvention).

La commune a effectuée de l'achat de matériel avec l'acquisition d'un mini-bus d'une valeur de 24 600 € TTC, de matériel urbain 2 500 € TTC, l'achat d'ordinateurs pour l'école (1800 € TTC) etc..

Des travaux ont aussi été engagés avec la mise en sécurité de la toiture du presbytère pour 10 140 € TTC, la rénovation de la toiture du garage (cour de la mairie) pour 2 250 € TTC, des menuiseries au garage du Calvaire (locaux commerciaux) pour la réalisation de bureau d'un montant de 4 800 € TTC. Sur ce dernier point Daniel GUEULLET regrette que la commission travaux n'ait pas été réunie pour donner son avis. En parallèle le compte de gestion du

receveur (trésor public de Bourbon l'Archambault) est lui aussi adopté, identique au compte administratif.

2) Compte Administratif du Contrôle Technique

Les élus ont voté à l'unanimité le compte administratif du contrôle technique pour 2017. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 6 581.47 € et les recettes à 22 845 €. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 5 959.15 € et les recettes à 22 487.31 €. Le résultat global est de 32 791.69 €.

En parallèle la compte de gestion du receveur (trésor public de Bourbon l'Archambault) est lui aussi adopté, identique au compte administratif.

3) Emprunt achat immeuble ancienne épicerie

Le Conseil Municipal de Saint-Menoux décide de retenir la proposition du Crédit Mutuel la moins-disante c'est-à-dire un emprunt de 120 000 € d'une durée de 20 ans à taux fixe de 1.61 % à échéance constante avec amortissement progressif remboursable tous les trimestres.

4) Bâtiment périscolaire

Des avenants sont pris :

- Menuiserie avec l'entreprise AMS Morette, moins-value de 3 294 € HT
- Electricité avec l'entreprise DESMERCIERES pour une moins-value de 1 964.35 € HT
- Clôture avec l'entreprise DESMOULES pour une plus-value de 2 707.10 € HT
- Plomberie avec l'entreprise ROCHE pour une plus-value de 2 921.85 € HT
- Revêtement de sol avec l'entreprise FROMENT pour une plus-value de 808.50 € HT
- Terrassement avec l'entreprise REMMEAU pour un montant de 4 376 € HT

Une lettre de commande est passée avec l'entreprise DESMOULES d'un montant de 7 289 € HT.

Daniel GUEULLET trouve dommage que la commande de jeux n'ait pas été anticipé pour la gestion des lots terrassement et revêtement de sol.

Les travaux sont en train de s'achever, l'ouverture du bâtiment est prévue pour le lundi 23 avril à la rentrée des vacances de Printemps.

5) Eglise

Un devis de pose de témoins est validé avec l'entreprise BEAUFILS pour un montant de 8 791.60 €. Il s'agit de voir l'évolution de fissures apparues dans la nef de l'église. Une demande de subvention est effectuée auprès des services de la DRAC.

6) Communauté de communes

La commune valide le principe d'installation de bornes WIFI aux alentours de la mairie, de l'église et du Centre d'Animation Culturelle. C'est un projet mené par le département en lien avec la communauté de communes.

Les élus acceptent en parallèle le rattachement de la commune de Franchesse au SICTOM de Cérilly.

7) Environnement

Dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics, la FREDON a rendu son diagnostic des méthodes de travail communales et donnée des conseils pour l'amélioration des pratiques phytosanitaires. La charte sera validée lors d'une contre-visite.

Concernant les travaux de la rue des Vignes, une zone test enherbée sera réalisée en face du cimetière.

Un aménagement paysager de la zone Stade, Bâtiment périscolaire, rue des Essanyiers est à l'étude avec l'association « Mission haie ».

Un Jardin de la biodiversité sera réalisé face à la structure multi-accueil, c'est un projet intergénérationnel mené par l'Accueil de loisirs, l'école, la crèche communautaire et le club des Aînés.

8) Enfance-Jeunesse

Un questionnaire sera distribué à la rentrée des vacances de printemps aux parents de l'école afin de connaître au mieux les besoins pour la rentrée 2018. Un programme par période sera établi pour les mercredis de l'Accueil de Loisirs.

9) Maison de santé

Une participation communale de 12 600 € est votée dans le cadre du budget annexe créé lors du précédent Conseil Municipal.

10) Chemins

Suite à état des lieux réalisés le samedi 9 mars, la commission chemin a constaté le mauvais état de nombreux chemins. Des pistes sont à l'étude pour responsabiliser les utilisateurs.

11) Communication

Pour la réalisation du P'tit Ménulph', des devis sont à l'étude avec les imprimeries. Il devrait faire de 35 à 40 pages.

12) Sécurité routière

La commission nouvellement créée s'est réunie, une rencontre est prévue avec l'UTT de Cerilly Bourbon, l'accent est mis sur l'entrée côté Moulins et Souvigny.

Divers

- 2 enseignantes Malgaches invitées par l'Association Terre-Nord-Sud seront logées par la mairie de fin mai à début juillet.

